

AU NOM DE DIEU TOUT-PUISSANT

Sommaire
Inhaltsverzeichnis

Editorial	1
Communications du Conseil communal Aus dem Gemeinderat	3
Conseil général	5
Generalrat	7
Avis aux propriétaires / Une balade avec «Catillon»	8
Henri Robert	9
Le Club Handball Fribourg	10
Le patrimoine architectural des XIX ^e et XX ^e siècles en ville de Fribourg	11
Les 20 ans du Théâtre des Osses	13
Surpoids des élèves: mesures préventives et thérapeutiques	14
Marraine ou parrain de la gare de Fribourg	15
Agate et Jaspe	16
A la Bibliothèque / In der Bibliothek	17
Votation du 28 novembre 2010	18
Mémento	19 20

A toi la petite fille enturbannée
qui ne connaîtra pas la douce
chaleur du soleil ni le vent dans
ta chevelure dans la cour de
l'école.

A toi l'adolescente, lorsque la
nature transformera ton corps, tu
seras considérée comme une tenta-
trice.

A toi la femme que tu seras de-
venue, on t'affublera d'un homme

que tu n'auras pas choisi, tu lui se-
ras soumise; cela sera la loi des
hommes et non la loi de Dieu.

Au nom de la liberté, on t'aura
privée de la tienne.

Il aurait été bon que l'Esprit-
Saint souffle sur les élus fribour-
geois afin de combattre l'ignorance,
la naïveté qui confinent à la bêtise
et qui donnent des lettres de no-
blesse à l'obscurantisme.



A toutes les femmes privées de
leurs droits fondamentaux au nom
de Dieu, d'Allah et j'en passe, je
rends un vibrant hommage.

Marie-Thérèse
Maradan Ledergerber

CONCOURS

«La peinture fribourgeoise
à l'aube de la modernité»

Dans quel quartier de Fribourg
le peintre fribourgeois Joseph Reichlen
(1846–1913) possède-t-il
une rue à son nom?

Réponse jusqu'au 20 novembre 2010 à
«Concours 1700», Secrétariat de Ville,
Maison de Ville, 1700 Fribourg,
ou à concours1700@ville-fr.ch



268 2/10

WETTBEWERB

«Die Freiburger Malerei
zu Beginn der Moderne»

In welchem Freiburger Quartier
ist eine Strasse nach dem Freiburger
Maler Joseph Reichlen (1846–1913)
benannt?

Antwort bis 20. November 2010 an
«Wettbewerb 1700», Stadtsekretariat,
Stadthaus, 1700 Freiburg
oder an concours1700@ville-fr.ch

Communications du

CONSEIL COMMUNAL

LE CONSEIL COMMUNAL

- a pris acte de la démission du Conseil général de M. David Python et de M^{me} Valérie Michel Dousse et proclamé élus MM. François Miche et Georges Rhally, suppléants des listes du PS et du PDC;
- a désigné M. le vice-syndic Jean Bourgnécht comme représentant de la Ville de Fribourg au comité de l'Association Werkhof-Frima;
- a désigné M. Stanislas Rück comme membre du Conseil d'administration des Services industriels et M. Jean-Frédéric Python comme membre de l'Assemblée des délégués du Consortium des eaux, en remplacement de M. Jacques Peyraud;
- a désigné M. Gilles Bourgarel comme représentant du Service archéologique à la Commission du patrimoine, en remplacement de M. Claus Wolf;
- a désigné M. Raphaël Casazza comme membre de la Commission scolaire des écoles enfantines et primaires, en remplacement de M^{me} Eleonora Schneuwly-Aschwanden;
- a décidé la signature du renouvellement de l'accord de coopération avec la Ville de Changsha, en Chine;
- a répondu aux procédures de consultation relatives au règlement d'exécution de la loi sur l'information et l'accès aux documents, à l'avant-projet de loi sur les structures d'accueil extra-familiales, au projet de statuts de l'Association Région capitale suisse, à l'avant-projet de statuts de l'Association régionale de la Sarine (ARS) et à la loi sur l'alcool;

- a confirmé l'intégration de la thématique de la valorisation du patrimoine architectural des XIX^e et XX^e siècles en ville de Fribourg dans le cadre de la révision du plan d'aménagement local (PAL);
- a approuvé le contenu de l'analyse effectuée, ainsi que les propositions développées sous la forme de visions prospectives par les mandataires, et décidé le développement d'une stratégie de mise en œuvre pour le cimetière Saint-Léonard et les trois thèmes intitulés «Au fil de la Sarine», «Le Schœnberg, espace ouvert» et «A fleur d'aménagement»;
- est entré en matière sur la proposition d'étudier le concept d'un partenariat public-privé (PPP) pour le financement des infrastructures du Site sportif Saint-Léonard (SSSL);
- a adopté les plans de la première étape d'aménagement du parc de Cormanon et transmis le dossier à la Commune de Villars-sur-Glâne, pour suite de la procédure;
- a adopté les plans de modification et d'aménagement du chemin des Roches et transmis le dossier à la DAEC, pour approbation;
- a pris connaissance du dépôt d'une pétition «Halte à la suppression de places de parc dans le quartier du Bourg».



Mitteilungen aus dem

GEMEINDERAT

DER GEMEINDERAT

- nimmt den Rücktritt von David Python und Valérie Michel Dousse aus dem Generalrat zur Kenntnis und erklärt François Miche und Georges Rhally, Nachfolgende auf der SP- und CVP-Liste, als gewählt;
- ernennt den Vize-Stadtpäsidenten Jean Bourgnécht zum Vertreter der Stadt Freiburg im Vorstand des Vereins Werkhof-Frima;
- ernennt Stanislas Rück zum Mitglied des Verwaltungsrates der Industriellen Betriebe und Jean-Frédéric Python zum Mitglied der Delegiertenversammlung des Wasserkonsortiums als Nachfolger von Jacques Peyraud;
- ernennt Gilles Bourgarel zum Vertreter des Archäologischen Dienstes bei der Kulturgüterkommission als Nachfolger von Claus Wolf;
- ernennt Raphaël Casazza zum Mitglied der Schulkommission Kindergärten und Primarschulen als Nachfolger von Eleonora Schneuwly-Aschwanden;
- beschliesst die Unterzeichnung der Verlängerung des Kooperationsvertrags mit der Stadt Changsha in China;
- nimmt Stellung in den Vernehmlassungsverfahren für das Ausführungsreglement zum Gesetz über die Information und den Zugang zu Dokumenten, den Gesetzesvorentwurf über fami-

- lienexterne Betreuungseinrichtungen, den Vorentwurf der Statuten des Vereins Hauptstadtregion Schweiz, den Vorentwurf der Statuten des Regionalverbands Saane (ARS) und das Alkoholvergesetz;
- bestätigt die Aufnahme der Bewertung des architektonischen Kulturguts der Stadt Freiburg aus dem 19. und 20. Jahrhundert in die Revision der Ortsplanung;
- bewilligt den Inhalt der von den Beauftragten durchgeführten Analyse und die daraus abgeleiteten als Vorschau unterbreiteten Vorschläge und beschliesst die Erstellung einer Umsetzungsstrategie für den Friedhof St. Leonhard und die drei Themen «Au fil de la Sarine» [Entlang der Saane], «Le Schœnberg, espace ouvert» [Schœnberg – offener Raum] und «A fleur d'aménagement» [Auf Augenhöhe mit der Raumplanung];
- bearbeitet den Vorschlag, das Konzept einer Öffentlich-Privaten Partnerschaft (ÖPP) für die Finanzierung der Infrastrukturen der Sportstätte St. Leonhard (SSSL) zu prüfen;
- verabschiedet die Pläne der ersten Etappe der Umgestaltung des Wohnparks Cormanon und leitet das Dossier an die Gemeinde Villars-sur-Glâne zur Bearbeitung weiter;
- verabschiedet die Änderungs- und Umgestaltungspläne für den Chemin des Roches und leitet das Dossier an die RUBD zur Genehmigung weiter;
- nimmt die Einreichung einer Petition mit dem Titel «Halte à la suppression de places de parc dans le quartier du Bourg» [Stopp der Abschaffung von Parkplätzen im Burgquartier] zur Kenntnis.

Statistique de la population en ville de Fribourg

A la fin septembre 2010, la population légale de la ville était de 34 876 habitants, en augmentation de 14 personnes par rapport à la fin août 2010 (34 862). Sur ce nombre, 23 187 personnes étaient d'origine suisse (-63), 11 689 d'origine étrangère (+77). La population en séjour était, au 30 septembre 2010, de 2332 (sans changement). Le chiffre de la population totale était donc, à la fin septembre 2010, de 37 208 (37 194).

Statistique du chômage en ville de Fribourg

Au 30 septembre 2010, la ville de Fribourg comptait 1476 demandeurs d'emploi (-1), pour un taux de 8,0% (-0,0%). Est publié ici le chiffre de tous les demandeurs d'emploi (chômeurs reconnus et personnes inscrites à la recherche d'un emploi) de la ville de Fribourg. Pour sa part, le Service public de l'emploi (Canton) recense, à fin septembre 2010, 839 chômeurs reconnus en ville de Fribourg (-13), soit 4,6% de la population active.

Copieux menu

CONSEIL GÉNÉRAL

Réuni les 27 et 28 septembre 2010, le Conseil général s'est vu proposer un menu copieux pour la rentrée d'automne. Lors de la première soirée, il s'agissait notamment de prendre acte des comptes 2009 de la Caisse de prévoyance du personnel de la Ville de Fribourg, d'accepter l'achat d'une machine à fabriquer les plaques offset et de modifier quelques dispositions du règlement concernant la gestion des déchets.

Fermeture annoncée de la Brasserie du Cardinal

Au préalable, suite à l'annonce de la fermeture de la Brasserie du Cardinal, le Conseil général, sur proposition de son Bureau, a adopté à l'unanimité des 65 membres présents la résolution ci-après:

«Le Conseil général de la Ville de Fribourg regrette amèrement la décision du groupe Feldschlösschen de fermer la Brasserie du Cardinal, compte tenu des liens très forts et bien connus unissant notre population à cette usine, à la production et surtout à ses employés. C'est à ces derniers que le Conseil général exprime sa complète solidarité.»

Le Conseil général soutient le Conseil communal dans ses négociations avec Feldschlösschen, afin, en particulier, d'appuyer les revendications légitimes des employés, notamment celles ayant trait au maintien des emplois dans le canton, et de défendre les intérêts de la Commune.»

Le Conseil général a ensuite élu M. G. Schneider (PS) comme membre de la Commission de l'Édilité, en remplacement de M. D. Python.

Caisse de prévoyance

Après avoir confirmé le mandat de l'organe de révision des comptes communaux pour les exercices 2010 et 2011, le Parlement prit acte des comptes 2009 de la

Caisse de prévoyance du personnel de la Ville de Fribourg avec plus ou moins d'enthousiasme, dans l'attente de l'expertise actuarielle qui doit intervenir à la fin de cette année.

«Depuis 2006, l'institution est en phase d'assainissement», rappele M. M. Ducrest, président de la Commission financière, «ce qui signifie aucune valorisation de la somme des salaires assurés et aucune indexation des rentes jusqu'au 31 décembre 2010. La Commune employeur et les employés s'acquittent à parts égales d'une cotisation d'assainissement de 2,5%. Malgré tout, le degré de couverture n'est que légèrement supérieur à 50%, alors qu'il devrait atteindre 70%. On en est toujours au niveau de 2005».

M^{me} M. Morard (PDC) d'ajouter que ces mesures se cumulent avec les 30,6 millions de francs versés en 2005 et en 2006 par la Commune à la Caisse. Faudra-t-il reconduire ces mesures ou en prendre d'autres? L'expertise actuarielle devra nous éclairer, d'autant que le taux technique fixé à 4,5 % par an paraît élevé. *«Si on le laisse, il en résultera une réduction du taux de couverture et partant des dispositions supplémentaires de redressement. Sombres perspectives.»*

«C'est avec une certaine préoccupation que le groupe socialiste attend cette nouvelle expertise actuarielle», relève M^{me} A. Sidi Nur Manguay, qui constate aussi que la garantie de la Commune se monte à 94 millions de francs. M^{me} A. de Weck (PLR) parle d'une certaine anxiété. Quant à M. P. Marchioni (UDC), il se dit *«inquiet d'une situation qui dans un proche avenir nous posera un véritable casse-tête. Le plan de redressement adopté en son temps est illusoire. Le mythe du gain garanti dans toutes les phases du marché financier et*

boursier est moribond. Des solutions existent, mais cessez d'imaginer que les marchés financiers vont vous fournir, comme par miracle, la couverture que vous devez impérativement atteindre». Pour M^{me} E. Kleisli (Verts), *«une mesure ne pourra pas, en tout état de cause, être reconduite: c'est la non-indexation des rentes».*

Machine à fabriquer les plaques offset

Une machine de photocomposition est nécessaire à la centrale communale d'impression pour imprimer en offset. Bon an, mal an, 5 à 6 millions de documents sont produits. La machine actuelle, datant de 1990, utilise une technique à base de films totalement désuète. Pièces de rechange et matériel sont introuvables. Le crédit de 138 000 francs pour l'acquisition d'une machine de la dernière génération a été accepté à l'unanimité des 70 membres présents. Elle pourra être utilisée dès le début de l'année prochaine pour le tirage du matériel de vote pour les élections communales de mars.

Collecte des déchets compostables

Ce n'est qu'au terme d'un parcours du combattant, marqué par le rejet d'une proposition UDC de non entrée en matière, puis d'une demande de renvoi de la majorité de la Commission financière et des groupes PDC et PLR, que le Conseil général a adopté, par 35 voix contre 30 et 5 abstentions, une double modification du règlement sur la gestion des déchets. La Commune devra organiser la collecte systématique des déchets verts, qui dans la mesure du possible seront traités dans une usine de production de biogaz.

Pour ses opposants, *«cette mesure est en soi louable»,* comme le

remarque M^{me} A. de Weck (PLR), *«mais elle a un coût. Il faudra à terme acheter un camion et engager trois employés, le tout pour plus de 400 000 francs par an».* M. D. Gander (UDC) d'ajouter qu'il *«reviendra aux ménages de trier leurs déchets pour les déposer dans des conteneurs spécifiques qu'ils devront acquérir et qui seront contrôlés par les concierges, alors que le système actuel fonctionne à satisfaction. La proposition aboutira à l'introduction de nouvelles taxes».*

Pour le démocrate-chrétien J.-F. Python, *«il s'agit d'une fausse bonne idée, qui n'est pas encore mûre. La solution proposée ne distingue pas entre déchets verts compostables et déchets ménagers organiques. Il s'agit de deux filières différentes. Attendons que les entreprises de production de biogaz organisent elles-mêmes la récolte des déchets qu'elles utilisent pour leur production».*

Pour les partisans du nouveau système, il n'est que temps que la Commune s'investisse dans cet effort en faveur d'une forme d'énergie renouvelable. *«Le gain écologique»,* dira M^{me} B. Ackermann-Clerc (PCSO), *«justifie un éventuel coût supplémentaire».* A l'origine de la proposition avec ses collègues de parti, M^{me} C. Müller et M. C. Allenspach, M. T. Steiert (PS) soulignera que *«l'objectif n'est pas d'arriver à un taux de 100 % de collecte des déchets organiques, mais de mieux exploiter un potentiel important. Le marché des déchets verts en Suisse alémanique connaît un développement spectaculaire, qui fait que les coûts ont massivement baissé depuis quelques mois».* M^{me} E. Strozzi (Verts) remarque enfin que *«l'administré n'aura aucune obligation de trier les déchets verts, mais qu'il aura simplement possibilité de le faire».*

Üppiges Menü

GENERALRAT

In seinen Sitzungen am 27. und 28. September 2010 sah sich der Generalrat einem üppigen Menü von Anträgen für die Herbstsession gegenüber. Am ersten Sitzungsabend ging es insbesondere um die Kenntnisnahme des Jahresabschlusses 2009 der Pensionskasse des Personals der Stadt Freiburg, um die Genehmigung des Kaufs einer Offsetplatten-Maschine und um die Änderung einiger Verfügungen im Reglement der Abfallverwaltung.

Angekündigte Schliessung der Brasserie du Cardinal

Zunächst nahmen die 65 anwesenden Mitglieder des Generalrats im Hinblick auf die angekündigte Schliessung der Brasserie du Cardinal einstimmig die vom Büro des Generalrats vorgeschlagene Resolution an:

«Der Generalrat der Stadt Freiburg bedauert die Entscheidung der Feldschlösschen-Gruppe zutiefst, die Brasserie du Cardinal zu schliessen, vor allem wenn man die sehr starken und gut bekannten Bindungen bedenkt, die unsere Bevölkerung mit diesem Werk, der Produktion und vor allem seinen Angestellten vereinen. Es sind diese Angestellten, denen der Generalrat seine vollumfängliche Solidarität ausspricht.»

Der Generalrat unterstützt den Gemeinderat bei seinen Verhandlungen mit Feldschlösschen mit dem Ziel, vor allem die rechtmässigen Forderungen der Angestellten durchzusetzen, insbesondere solche, die sich auf den Erhalt der Arbeitsplätze im Kanton beziehen, und die Interessen der Gemeinde zu verteidigen.»

Anschliessend wählte der Generalrat Herrn G. Schneider (SP) zum Mitglied der Baukommission; er ersetzt Herrn D. Python.

Pensionskasse

Nachdem das Mandat der Revisionsstelle für die Jahresrechnung

der Gemeinde für die Geschäftsjahre 2010 und 2011 bestätigt worden war, nahm das Parlament die Jahresrechnung 2009 der Pensionskasse des Personals der Stadt Freiburg mit mehr oder weniger ausgeprägtem Enthusiasmus und in Erwartung des zum Ende dieses Jahres fälligen versicherungsmathematischen Gutachtens zur Kenntnis.

«Seit 2006 befindet sich die Einrichtung in der Sanierungsphase», erinnerte Herr M. Ducrest, Präsident der Finanzkommission, «was bedeutet, dass es bis zum 31. Dezember 2010 keine Valorisation der Summe der versicherten Gehälter und keine Indexierung der Renten geben wird. Die Gemeinde als Arbeitgeber und die Arbeitnehmer leisten zu gleichen Teilen einen Sanierungsbeitrag von 2,5%. Trotz allem liegt der Deckungsgrad nur leicht über 50%, obgleich er 70% erreichen müsste. Wir befinden uns immer noch auf dem Niveau von 2005.»

Frau M. Morard (CVP) fügte hinzu, dass diese Massnahmen zu den 30,6 Millionen Franken hinzukämen, die 2005 und 2006 von der Gemeinde an die Kasse gezahlt wurden. Müssen diese Massnahmen fortgesetzt oder andere ergriffen werden? Das versicherungsmathematische Gutachten muss Aufklärung bringen, umso mehr, als auch der auf 4,5% festgesetzte technische Zinssatz überhöht erscheint. *«Wenn man ihn so lässt, führt dies zu einer Verringerung des Deckungsgrades und daher zu zusätzlichen Sanierungsbestimmungen. Düstere Perspektiven.»*

«Mit einer gewissen Besorgnis erwarten die Sozialdemokraten dieses neue versicherungsmathematische Gutachten», stellt Frau A. Sidi Nur Manguay fest, die ausserdem konstatiert, dass die Garantie der Gemeinde sich auf 94 Millionen Franken beläuft. Frau A. de Weck (FDP) spricht von einer gewissen Beklommenheit. Was Herrn P. Marchioni (SVP) angeht, so be-

zeichnet er sich als «beunruhigt über eine Situation, die uns in naher Zukunft echtes Kopfzerbrechen bereiten wird. Der seinerzeit angenommene Sanierungsplan ist illusorisch. Den Mythos vom garantierten Gewinn in allen Phasen des Finanz- und Börsenmarktzyklus muss man begraben. Es gibt Lösungen, aber machen Sie Schluss mit der Vorstellung, dass die Finanzmärkte Ihnen, wie durch ein Wunder, die Deckung liefern, die Sie unter allen Umständen erreichen müssen». Für Frau E. Kleisli (Die Grünen), *«kann eine Massnahme auf keinen Fall fortgesetzt werden, und zwar die Nichtindexierung der Renten».*

Offsetplatten-Maschine

Die Druckzentrale der Gemeinde benötigt eine Fotosatz-Maschine für den Offsetdruck. Je nach Jahr werden 5 bis 6 Millionen Dokumente erzeugt. Die derzeitige Maschine stammt aus dem Jahr 1990 und verwendet eine völlig veraltete Film-basierte Technik. Ersatzteile und Material sind nicht mehr aufzutreiben. Eine Kreditaufnahme von 138 000 Franken zur Anschaffung einer Maschine der neuesten Generation wurde von den 70 anwesenden Mitgliedern einstimmig bewilligt. Die Maschine kann ab Anfang des kommenden Jahres für den Druck von Abstimmungsmaterial für die Gemeindewahlen im März verwendet werden.

Sammlung kompostierbarer Abfälle

Erst nach einem Hürdenlauf, der zunächst durch die Ablehnung eines Antrags der SVP, sich nicht mit dieser Angelegenheit zu befassen, und schliesslich durch einen Antrag auf Zurückstellung seitens der Mehrheit der Finanzkommission und der Vertreter der CVP und FDP gekennzeichnet war, nahm der Generalrat – mit 35 gegen 30 Stimmen bei 5 Enthaltungen – eine zweifache Änderung des Regle-

ments für die Abfallverwaltung an. Die Gemeinde muss die systematische Sammlung von Bioabfällen organisieren, die, soweit möglich, in einer Produktionsanlage für Biogas weiterverarbeitet werden.

Für die Gegner *«ist diese Massnahme an sich löblich»*, wie Frau A. de Weck (FDP) bemerkt, *«aber sie hat ihren Preis. Es müssen rechtzeitig ein Lastwagen gekauft und drei Mitarbeiter eingestellt werden – dies alles für über 400 000 Franken im Jahr».* Herr D. Gander (SVP) fügte dem hinzu, dass es *«wieder den Haushalten zufiele, ihre Abfälle vor der Entsorgung in spezielle Container zu sortieren, die sie kaufen müssten und die vom Abwart kontrolliert werden, während das derzeitige System zufriedenstellend funktioniert. Der Antrag würde auf die Einführung neuer Abgaben hinauslaufen».*

Für die Christdemokraten bemerkte J.-F. Python, *«es handelt sich um eine falsche gute Idee, die noch nicht reif ist. Die beantragte Lösung unterscheidet nicht zwischen kompostierbaren Bioabfällen und organischen Haushaltsabfällen. Dabei geht es um zwei verschiedene Bereiche. Warten wir darauf, dass die Betreiber von Biogasanlagen selbst die Sammlung der Abfälle organisieren, die sie für ihre Produktion benötigen».*

Für die Verfechter des neuen Systems ist es an der Zeit, dass die Gemeinde sich zugunsten dieser Form der erneuerbaren Energie engagiert. *«Der ökologische Gewinn», sagte Frau B. Ackermann-Clerc (CSPÖ) «rechtfertigt eventuelle Zusatzkosten.»* Herr T. Steiert (SP), der mit seinen Parteikollegen Frau C. Müller und Herrn C. Allenspach den Vorschlag eingebracht hatte, unterstrich, dass *«es nicht das Ziel sei, bei der Sammlung von organischen Abfällen einen Satz von 100 % zu erreichen, sondern ein beträchtliches Potential besser auszuschöpfen. Der Markt für Bioabfälle hat in der Deutschschweiz eine spektakuläre Entwicklung erfahren, die dazu geführt hat, dass die Kosten seit einigen Monaten massiv gefallen sind».* Frau E. Strozzi (Die Grünen) bemerkte schliesslich, dass *«der einzelne Bürger keinerlei Verpflichtung haben werde, seine Bioabfälle zu trennen, sondern, dass er einfach die Möglichkeit habe, dies zu tun».*

Entretien et rénovation des immeubles en ville de Fribourg

Avis aux propriétaires

La nouvelle loi sur l'aménagement du territoire et les constructions (LATeC), ainsi que son règlement d'exécution (ReLATeC), a édicté des nouvelles règles en ce qui concerne les procédures pour les travaux d'entretien des immeubles et notamment pour les bâtiments protégés. Voici les règles applicables en la matière:

Entretien et rénovation des immeubles

La loi du 2 décembre 2008 sur l'aménagement du territoire et les constructions (LATeC), art. 169 (obligation d'entretien) prescrit:

¹ Les immeubles construits ou non construits doivent être entretenus par leurs propriétaires afin d'assurer la sécurité et la salubrité publiques.

² Les bâtiments mis sous protection doivent être entretenus de manière que la conservation des éléments à protéger soit assurée.

En ce qui concerne les travaux d'entretien, les art. 87 al. 1 litt. a + al. 2 ReLATeC précisent:

¹ Ne sont pas soumis à permis de construire:

- a) les travaux d'entretien et de réparation qui ne modifient pas sensiblement l'aspect de l'ouvrage.
- b) les petites installations annexes telles qu'antennes paraboliques, terrasses de jardin non couvertes, cheminées de jardin privées, installations privées de jeux pour enfants, piscines (démontables ou gonflables) sans circuit de traitement d'eau non couvertes et non chauffées;
- c) les installations et aménagements des espaces extérieurs ou de jardins tels qu'escaliers, fontaines, sculptures;
- d) les clôtures;

e) les serres et tunnels d'exploitation maraîchère ou horticole à caractère saisonnier démontés à la fin de la saison;

f) les caravanes et mobilhomes implantés dans des zones affectées et aménagées à cet effet par le plan d'aménagement local.

² La procédure simplifiée doit toutefois être suivie lorsque les constructions et installations énumérées aux lettres a à d se situent dans un secteur faisant l'objet d'une mesure de protection et lorsqu'elles sont en relation avec un bâtiment protégé.

Pour les bâtiments se trouvant en zone de ville I et II ainsi que les bâtiments protégés, l'art. 30^{bis} RCU – règlement communal d'urbanisme – précise que:

¹ Tous les matériaux d'un ouvrage doivent être conservés.

² Si en raison de l'état de conservation, des éléments doivent être remplacés, ceux-ci seront réalisés conformément à l'aspect des anciens avec les mêmes matériaux ou les matériaux traditionnellement utilisés à l'époque de la construction du bâtiment.

Teintes des façades des immeubles pour les constructions et l'entretien, l'art. 125 LATeC

Les immeubles doivent être conçus et entretenus dans un souci d'harmonisation avec l'environnement construit et paysager, de façon à ce qu'un aspect général de qualité soit atteint.

Les teintes des façades doivent être soumises à la **Direction de l'édilité, Service des bâtiments et de l'aménagement**, pour autorisation.

Une balade guidée le 30 octobre

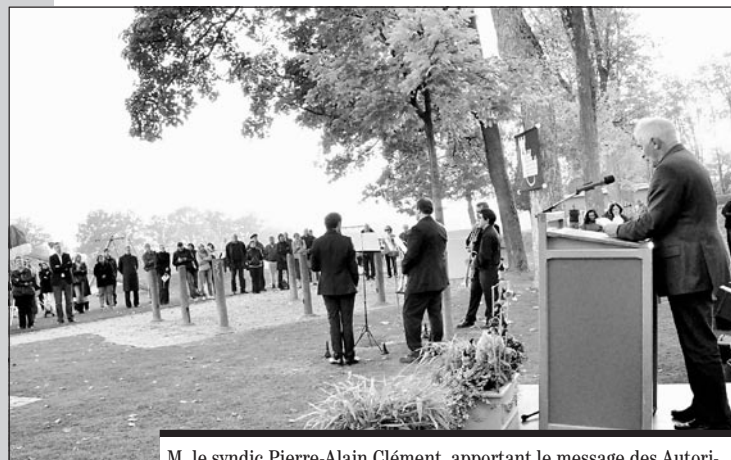
La «Catillon» ou le destin d'une femme au XVIII^e siècle

Le 12 octobre dernier, sur la plus haute colline de Fribourg appelée le Guintzet, a eu lieu l'inauguration d'une place en souvenir de la dernière femme condamnée au bûcher pour sorcellerie, dans le canton. Elle s'appelait Catherine Repond, dite la «Catillon».

Elle a été vue pour la dernière fois, voici 279 ans, entre la «Mauvaise Tour» et le Guintzet, à Fribourg, le 15 septembre 1731. C'est l'histoire bien triste et dramatique d'une femme du XVIII^e siècle.

Aujourd'hui, l'objectif de la balade thématique et interactive proposée le 30 octobre prochain par Vera Condé Lateltin, guide-interprète du patrimoine, est de se laisser charmer par une découverte différente des quartiers du XIX^e siècle de la ville, tout en faisant le lien avec l'histoire de la «Catillon».

On suit donc ce fil conducteur pour monter au sommet du Guintzet, colline urbaine par excellence. On longe des anciennes tours et de vieux remparts et l'on est sensibilisé à la richesse insoupçonnée d'un patrimoine bâti et naturel. Il y a aussi des arrêts dans des lieux magiques, dans des jardins ignorés et on va encore à la rencontre d'habitantes passionnantes qui sont, elles aussi, un peu sorcières...



M. le syndic Pierre-Alain Clément, apportant le message des Autorités à l'occasion de l'inauguration, le 12 octobre dernier, de la place Catherine-Repond, dite Catillon.

[© AVF]



Date: 30 octobre 2010, de 10 h à 12 h 30
(d'autres dates en été/automne 2011)

Prix: Fr. 20.- (y compris dégustations)
dont Fr. 5.- sont reversés à une association d'entraide aux femmes

Inscriptions indispensables (places limitées à 15 personnes)
079 715 96 12 ou www.asgip.ch

Cette visite est réalisée à l'invitation d'*espacefemmes*, ainsi qu'avec la collaboration du *Coin Aux Fleurs* et d'habitantes d'un quartier de Fribourg.

Une visite en compagnie d'une guide-interprète du patrimoine?

Lors de balades animées, l'échange est privilégié et l'on découvre de façon interactive les différents patrimoines d'une région: naturel, bâti, historique, culturel, culinaire, économique et social. La marche n'est pas un but en soi: elle est un moyen de connaître différemment son environnement. Les guides-interprètes du patrimoine sont regroupés depuis 2004 dans l'Association suisse des guides-interprètes du patrimoine, qui veille à la qualité des prestations et promeut cette profession.

D'autres visites et informations sur www.asgip.ch

«La peinture fribourgeoise à l'aube de la modernité» (1)

HENRI ROBERT



Henri Robert, dans les années 1920.

L'élégance de sa silhouette, la courtoisie de l'homme et le coup de crayon hors pair du maître avaient marqué la mémoire d'Armand Niquille et d'Antoine Claraz. Ces témoignages élogieux parmi d'autres avaient été recueillis par le fils de l'artiste, Marcel Robert, pour l'ouvrage qu'il fit paraître en 1993 sur le peintre, couronnant l'achèvement du catalogue raisonné des peintures qu'il avait entreprises. Le livre, richement illustré, apparaissait comme le pendant du magnifique coffret consacré à l'œuvre gravé, paru peu auparavant aux Editions du Cassefin. Parallèlement, Marcel Robert faisait don au Musée d'art et d'histoire de Fribourg d'une série de gravures, d'une très précieuse documentation sur la carrière de l'artiste et lui confiait très généreusement le fruit de ses recherches.

A l'instar des artistes du XIX^e siècle, Henri Robert, né en 1881 de parents suisses émigrés à Paris, reçut une solide formation traditionnelle, débutée à l'âge de quinze ans à l'Ecole Nationale des Arts décoratifs et achevée par un diplôme d'enseignement du dessin à l'Ecole Nationale des Beaux-Arts. En 1904, le voilà à Fribourg, répondant à l'invitation de Georges Python pour occuper au Technicum le poste de maître de dessin qu'il assumera jusqu'en 1950. Etabli à Lausanne à la fin de sa vie, il y mourut en 1961.



Henri Robert, *Etang de la Pisciculture*, 1920. Huile sur toile, 55 × 46 cm. Musée d'art et d'histoire de Fribourg, inv. MAHF 9029.

[© Musée d'art et d'histoire Fribourg, P. Bosshard]

L'étang de la Pisciculture: une vision impressionniste du Gottéron

La Vieille-Ville de Fribourg, dont il a renouvelé l'iconographie par des points de vue originaux, constituait l'un de ses sujets de prédilection. En 1920, il signait *Etang de la Pisciculture*, une huile sur toile de petit format, exposée dans les combles de l'ancien abattoir du Musée d'art et d'histoire. Le peintre a placé son chevalet au bord de l'étang, face à la ville. Il représente, dans un esprit impressionniste, la surface de l'eau plane de l'étang qu'il anime de reflets changeants et une modeste bâtisse qu'il place dans un écrin de verdure. La maison semble plongée dans le silence comme le suggèrent les volets verts clos et la présence

d'une barque abandonnée sur la rive.

La lumière automnale de fin d'après-midi est le véritable sujet du tableau. Le peintre en transcrit la palpitation par les petites touches pâteuses, presque pointillistes, orangées et blanches des feuillages et par un pinceau plus large pour l'eau. Ce ruissellement orange des feuillages n'est pas sans évoquer les reflets sur l'eau du célèbre tableau du Musée Marmottan à Paris, *Impression Soleil levant*, qui est à l'origine du mot «impressionnisme». Le motif de la maison ne se dissout qu'en apparence dans le miroitement de la lumière, car la composition est soumise à une organisation stricte de droites et de diagonales. La bâtisse est identifiée: il s'agit d'un bâtiment d'habitation qui abrite aujourd'hui la so-

ciété «La Teutonia». A sa hauteur, selon les recherches du D^r Jean Dubas, se trouvait un moulin à cuivre, puis à huile, dont il ne subsiste que les fondements.

L'aspect pittoresque et sauvage du Gottéron a séduit depuis le milieu du XVIII^e siècle de nombreux artistes, privilégiant selon les époques une technique particulière. Ils étaient graveurs au XVIII^e siècle et leurs vues s'inséraient dans des ouvrages encyclopédiques. Lithographes dans la première moitié du XIX^e siècle, ils produisaient des planches répondant à une demande touristique. Dessinateurs et aquarellistes étrangers, dont le plus célèbre fut J. M. William Turner, en laissèrent des croquis enlevés. Au XX^e siècle, les peintres transposèrent sur la toile leur vision personnelle: Joseph Reichlen conféra au vallon un sentiment de verticalité néogothique; Hiram Brülhart opta pour une composition calme en bandeau et une palette sobre de vert foncé et gris; en 1943, Balthus se concentra sur un pan de falaise, lui donnant l'apparence d'une énorme blessure faite à la nature.

Qu'évoque Henri Robert avec ce paysage? Fait-il allusion, avec l'ancienne maison, au déclin de la vallée qui avait connu, grâce à ses nombreux moulins, une activité préindustrielle qui perdura jusque dans le premier quart du XX^e siècle? Nous offre-t-il l'image d'une nature préservée et cachée aux portes de la ville qui avait fasciné dès le XIX^e siècle citadins et touristes? Un guide de Fribourg de 1841 présentait le vallon sauvage comme l'une des curiosités naturelles les plus intéressantes de ses environs, par l'existence de grottes, habitées selon les légendes par des dragons et hantées par des spectres qui tourmentaient les habitants. Ou, comme nous le pensons, Henri Robert restitue un moment de paix et de grâce dans la lumière du soir.

Colette Guisolan-Dreyer

Sportez-vous bien!



LE CLUB HANDBALL FRIBOURG

Le handball en quelques mots

Le handball est un sport collectif par lequel deux équipes de sept joueurs s'affrontent avec un ballon, sur un terrain rectangulaire, séparé en deux camps. Le nom de cette discipline sportive est emprunté à l'allemand: «die Hand» (la main) et «der Ball» (la balle).

Au handball, le principe de base est de dribbler avec le ballon. Une fois qu'il a le ballon en main, le joueur peut avancer en dribblant d'autant de pas qu'il le souhaite, mais il ne peut effectuer que trois pas sans dribbler et ne peut garder le ballon plus de trois secondes, s'il reste immobile.

Une rencontre oppose deux équipes et se déroule généralement en deux mi-temps, de trente minutes chacune. Chaque équipe se compose de sept joueurs sur le terrain et de remplaçants. L'équipe gagnante est celle qui comptabilise le plus de buts marqués à la fin du temps réglementaire. Comme au football, chaque but s'obtient en faisant pénétrer le ballon dans la cage adverse.



Equipe championne de 2^e ligue en 2010.

L'histoire du club

Fondé en 1974, par Roger Vonthen et Jean-Claude Cotting, le *Club Handball Fribourg* a plus de 35 ans d'existence. L'histoire a débuté par l'initiative de quelques amis, soucieux de maintenir leur forme pendant la période hivernale, avant de disputer en été les tournois de football à six. En l'absence d'une salle aux dimensions requises, les premières saisons ont vu l'équipe disputer ses matches en plein air au Guintzet, puis, toujours faute de place, en salle à Lausanne. Malgré ces difficultés, le club n'a connu qu'un léger passage à vide et, faute de participants, seule la saison 1983/84 n'a vu aucune équipe fribourgeoise inscrite.

Les débuts furent donc difficiles, ce sport étant méconnu sur les bords de la Sarine et, d'une manière générale, en Suisse romande. Aujourd'hui, s'il a pu profiter de retombées très favorables dues aux excellentes prestations de l'équipe nationale française – les deux meilleures équipes de notre région (ARH) militent seulement depuis cette année en ligue B – le handball romand reste profondément mino-

ritaire par rapport à la Suisse alémanique.

Après la renaissance du club, une équipe féminine a vu le jour en 1992 et, en 1994, l'équipe masculine a pu fêter sa promotion en 3^e ligue. Cette même année a vu pour la première fois la fondation d'une deuxième équipe hommes. Puis en 1997 l'équipe masculine a été promue en 2^e ligue et est restée depuis à ce niveau de jeu.

Par ailleurs, le *Club Handball Fribourg* a signé en 1999 un accord de partenariat avec le Service des sports de l'Université de Fribourg. C'est ainsi que plusieurs étudiants participent aux entraînements, voire aux compétitions.

Le club aujourd'hui

Depuis environ quatre ans, le club est reparti sur une nouvelle dynamique et a obtenu d'excellents résultats, tant sur le plan sportif que structurel.

Un nouveau mouvement junior a été créé en 2009. Epaulé par d'anciens joueurs, les jeunes évoluent en 4^e ligue romande et préparent la relève.

Quant aux dames, dont l'équipe était menacée de disparition faute

d'un effectif suffisant, elles ont pu créer un regroupement avec le *HC Sense* et militent en 4^e ligue.

Enfin, le point culminant du club a été atteint en 2010, année où la 1^{re} équipe masculine a obtenu le titre de champion romand de 2^e ligue et a été promue pour la saison 2010-2011 en 1^{re} ligue interrégionale.

Pour relever ce nouveau beau défi, le club est constamment à la recherche de sponsors, de bénévoles, mais aussi et toujours de nouveaux joueurs.

Les matches ont lieu généralement le dimanche à 14 h, à la salle Sainte-Croix (calendrier des matches disponible sur www.handballfribourg.com). L'entrée est libre.

Le CH Fribourg en bref

Nom du club: CH Fribourg

Fondation: 1974

Président: Julien Fabing

Membres actifs: 45

Adresse:

CH Fribourg, Julien Fabing

Impasse du Verné 21

1696 Vuisternens-en-Ogoz

Site internet:

www.handballfribourg.com

E-mail:

info@handballfribourg.com

Entraînements (4^e ligue):

Dames (à partir de 16 ans)

Le mardi, de 18 h 30 à 20 h

Hommes (à partir de 16 ans)

Le mardi, de 20 h à 22 h,

salle du CO de Péroles

Le vendredi, de 18 h 30 à 20 h,

salle du CO de Péroles

Entraînements (1^{re} ligue):

Hommes (à partir de 18 ans)

Le mardi, de 20 h à 21 h 45,

salle Sainte-Croix

Le jeudi, de 20 h à 22 h,

salle du CO de Péroles

Pour sa valorisation

LE PATRIMOINE ARCHITECTURAL DES XIX^e ET XX^e SIÈCLES EN VILLE DE FRIBOURG

En réponse à une pétition qui lui fut adressée en juin dernier, le Conseil communal, après examen, a pu y répondre de manière circonstanciée.

Il est à relever tout d'abord que des démarches concrètes sont d'ores et déjà en cours, sous l'impulsion et la conduite conjointes du Service de l'aménagement de la Ville de Fribourg et du Service cantonal des biens culturels, qui se sont répartis les tâches.

Recensement

Cette opération, qui a pour objectif d'identifier, dans l'ensemble du tissu urbain de la ville, des bâtiments de qualité, est en cours sous la responsabilité du Service des biens culturels de l'Etat, auquel cette tâche incombe. Les Biens culturels ont actuellement couvert les secteurs équivalant à environ 50 % du périmètre total de la ville, en investiguant notamment dans les quartiers du Schoenberg et du Jura. Les secteurs des Daillettes et du Fort-St-Jacques sont aussi en cours d'étude. Le solde du territoire communal doit encore être analysé. Cette opération prendra plusieurs mois, compte tenu des très nombreuses sollicitations du Service concerné de l'Etat. Il est intéressant de noter que la méthode appliquée par les Biens culturels a orienté son action sur les secteurs / quartiers les moins connus et dont les mesures de protection prévues par la réglementation et la législation en vigueur sont les plus faibles.

Mise sous protection

La mise sous protection des bâtiments fait suite à la phase de recensement précitée. Cette procédure est du ressort de la Commune et devra être engagée sous la direction du Service de l'aménagement, dans le cadre de la révision du Plan d'aménagement local (PAL), et sur la base



[© AVF]

du recensement produit par le Service des biens culturels de l'Etat.

L'ordre des opérations implique donc de pouvoir disposer du matériel issu du recensement, avant d'engager des procédures légales relatives à la mise sous protection. Cette chronologie explique le fait que le patrimoine concerné n'a pas encore été traité par la Ville.

Mise en œuvre de la mise sous protection et révision du PAL

L'ampleur de la tâche imposée par le recensement, si l'on se réfère au nombre de bâtiments sur lesquels il est nécessaire d'investiguer avant de prendre des décisions en terme de mise sous protection, pose la question de savoir s'il est opportun d'attendre le recensement global et final, avant d'engager les procédures de mise sous protection, ou si une autre stratégie s'impose.

Afin de répondre à la question, sachant que la mise sous protection doit se faire dans le cadre de la révision du PAL, il est important de prendre connaissance de l'état de réflexion concernant le Plan d'aménagement local.

Révision du PAL, état du dossier

Il est récemment apparu qu'une méthode qui consiste à trai-

ter le Plan d'aménagement local (PAL) en l'interprétant comme la juxtaposition de secteurs – quartiers cohérents et complémentaires – semble tout à fait pertinente. En effet, cette façon de procéder permettra de faire avancer l'instrument de planification, en traitant des périmètres précis sous la forme de Plans directeurs partiels, par des procédures spécifiques et distinctes, échelonnées dans le temps.

La démarche décrite ci-dessus est en train d'être finalisée et sera appliquée lors de la mise en consultation des Plans directeurs du Bourg, de l'Auge et de la Neuveville, sachant que ces procédures sont imposées par l'ouverture future du Pont de la Poya.

Dans les faits, la méthode envisagée propose de décrire une matrice sectorielle susceptible d'être appliquée à l'ensemble des quartiers constitutifs du PAL, étant précisé que les thèmes à traiter sont actuellement identifiés et précisés dans le cadre du Plan directeur partiel du Bourg, sur la base de la consistance des réflexions et des dossiers déjà en possession de la Ville de Fribourg.

Ces informations relatives à la révision du PAL (mise en œuvre d'une méthode sous la forme de l'élaboration de plans partiels éla-

borés sur la base d'une matrice commune), ont été transmises au Service des biens culturels.

Il est alors apparu pertinent de tirer parti de cette façon de faire pour traiter également les questions du recensement architectural et de la mise sous protection. Autrement dit, la solution évoquée avec les Biens culturels propose simplement d'intégrer dans la matrice qui serait appliquée aux différents plans directeurs partiels sectoriels, un critère de recensement / mise sous protection.

Il sera alors possible, pour l'autorité compétente, d'investiguer dans le cadre du recensement et d'identifier les bâtiments dignes d'intérêt, puis de se prononcer sur leur mise sous protection dans le cadre de l'approbation des plans directeurs partiels respectifs.

Informations complémentaires

Enfin, afin d'éviter des décisions inopportunes et pénalisantes pour le patrimoine de la ville dans l'intervalle, une coordination entre le Service des biens culturels de l'Etat et le Service de l'aménagement de la Ville aura lieu.

Les collaborateurs de la Direction de l'édilité en charge de ces questions seront ainsi renseignés sur l'état actuel du recensement des quartiers décrits ci-dessus (Schoenberg, Jura, Daillettes, Fort-St-Jacques) et sauront, sur cette base, renseigner les propriétaires en cas de requête ou de procédure de demande d'autorisation.

Le Conseil communal confirme ainsi que la thématique de la valorisation du patrimoine architectural des XIX^e et XX^e siècles de la ville de Fribourg est intégrée dans le cadre de la révision du PAL, actuellement en cours.

Présentation de saison

THÉÂTRE
CENTRE DRAMATIQUE
FRIBOURGEOIS
LES OSSES

LES 20 ANS DU THÉÂTRE DES OSSES

Pour célébrer les 20 ans de son installation à Givisiez, le Théâtre des Oses propose une nouvelle version de la pièce *Les Femmes savantes* de Molière, qui avait inauguré le théâtre en automne 1990. Que de chemin parcouru en 20 ans!

A l'époque, le Théâtre des Oses investissait un local de chauffage dans un terrain vague. Aujourd'hui, il est un Centre dramatique, membre de la Convention théâtrale européenne. Il a aussi donné son nom à une place dans un quartier en pleine expansion. Cette saison sera à l'image de ces vingt ans: variée et ouverte à tous les âges de la vie. La première partie de la saison,

jusqu'en décembre, sera dédiée à la comédie de Molière, mise en scène par Gisèle Sallin. En février place à *Eyolf*, une tragédie domestique d'Henrik Ibsen, adaptée et mise en scène par Raoul Teuscher. En mars-avril est proposée, en première création française, *La Tortue de Darwin*, une comédie de l'Espagnol Juan Mayorga, mise en scène par Philippe Adrien. En mai, carte blanche à la compagnie fribourgeoise de l'*Efrangeté* qui présentera un spectacle pour enfants écrit par l'auteure romande Sandra Korol, *Le voyage de Celestine*. Quatre pièces, quatre metteurs en scène, quatre univers artistiques à découvrir au fil de la saison, et autant de cafés littéraires pour prolonger les spectacles à l'afiche.

20 ans après, il était inévitable de présenter une nouvelle version des *Femmes savantes* de Molière, pièce ô combien symbolique pour les fondatrices du Théâtre des Oses. Comment ne pas voir un lien entre ces savantes qui voulaient fonder une université moderne et l'équipe du Théâtre des Oses, en majorité féminine, qui souhaitait fonder un centre dramatique fribourgeois? Aujourd'hui, une rue du quartier porte même le nom de la pièce de Molière, juste à côté de la place des Oses!

Les Femmes savantes seront donc à l'affiche des Oses du 3 octobre au 31 décembre avec plusieurs sorties en Suisse et en France (25 dates en tournée). Pour le plus grand plaisir de tous, Roger Jendly

a rejoint sur ce projet le noyau d'acteurs et d'actrices qui travaillent aux Oses depuis plusieurs saisons.

Quatre Caf'Osse (le nouveau nom des cafés littéraires) feront écho aux spectacles de la saison: le premier sera consacré à Bernard Vichet, l'architecte industriel franco-suisse qui a permis aux Oses de s'installer à Givisiez. Le deuxième rendez-vous sera animé par les artistes du Théâtre des Oses: un pot-pourri de textes et de chansons de ces vingt dernières années. Le troisième sera consacré à Darwin, le dernier Caf'Osse étant dédié à la chanson pour enfants, avec le chanteur poète fribourgeois Gabby Marchand.

Au Musée d'art et d'histoire

Découverte du mardi

Ein Kaiser auf der Jagd: Gämsjagd (Ofenplatte), 1. H. 16. Jh.

Im Museum für Kunst und Geschichte (MAHF) hängt in der Unterführung zwischen Eingangshalle und dem alten Schlachthaus eine gusseiserne Ofenplatte aus dem Freiburger Ratshaus. Das Objekt fällt durch sein aussergewöhnliches Bildprogramm auf: Im Hochgebirge jagt eine Gruppe von Männern Gämsen. Einer stösst mit seiner langen Lanze ein Tier eine Klippe hinab, ein anderer legt mit seiner Schusswaffe an, ein dritter trägt seine Beute nach Hause.

Ein Jäger, welcher mit Hilfe von Fusseisen und Stock einen Felsen hinaufklettert, ist prominenter dargestellt als die anderen. Der Weidmann ist Maximilian I. (1459–1519), Habsburger und Kaiser des Heiligen Römischen Reiches. Aber wieso kletterte denn ein Kaiser in den Bergen herum und jagte Gämsen?

In der «Entdeckung am Dienstag» erfahren Sie von Marc Höchner, Historiker und wissenschaftlicher Mitarbeiter der Ausstellung «Jagd. Von Menschen Tieren und Sagen» mehr zur liebsten Freizeitbeschäftigung von Maximilian I. und zum Weg der Ofenplatte in die Saanestadt. **Am Dienstag, 11. November 2010, 18.30 Uhr** im Museum für Kunst und Geschichte. (Vortrag in Deutsch).

Ausstellung «Jagd. Von Menschen, Tieren und Sagen» (22.10.2010 – 27.02.2011)

MAHF, rue de Morat 12, 1700 Fribourg – Tél. 026 305 51 40
www.mahf.ch



Gämsjagd (Ofenplatte),
1. H. 16. Jh. [© MAHF]

Invitation à la population

Sous l'égide de l'Association des Intérêts du Quartier de l'Auge – *Quartierverein der Au*, du Comité du Carnaval des Bolzes et de la Ville de Fribourg:

Inauguration officielle et publique de la «ruelle des Rababous», de la «ruelle des Poletz», de la «promenade du Saumon», de la «promenade des Légendes» et de la «promenade des Bolzes»

jeudi 11 novembre 2010, à 10 h 45, sur la place du Petit-Saint-Jean, avec le concours de la Guggenmusik des 3 Canards, puis, à **11 h 11** précises, ouverture officielle du Carnaval des Bolzes 2011.

Prendront la parole M^{mes} Patricia Barilli Rotzetter, ancienne présidente de l'Association des Intérêts du Quartier de l'Auge, et Fränzi Kern-Egger, auteur de diverses histoires en bolze, ainsi que MM. Alain Rappo, co-président du Comité du Carnaval des Bolzes, et Pierre-Alain Clément, syndic de la Ville de Fribourg.



Désormais, «Rababou» aura sa ruelle en l'Auge.

[© Photo AVF]

Promotion de la santé au Service médical scolaire de la Ville

SURPOIDS DES ÉLÈVES: MESURES PRÉVENTIVES ET THÉRAPEUTIQUES

L'Organisation mondiale de la santé estime qu'en 2020, deux tiers des maladies dans le monde seront constituées de troubles chroniques, liés en grande partie à une mauvaise alimentation et à un manque d'activités physiques. Les enfants et les adolescents, qui ont une surcharge pondérale, sont souvent touchés par la suite par ce problème en tant qu'adultes, ce qui implique des conséquences graves au niveau de leur santé, mais également sur les plans professionnel, social et financier. Des données sur le poids des élèves en ville de Fribourg ont été ainsi recueillies dans le cadre du monitoring national IMC (indice de masse corporelle), afin d'avoir une base solide en politique de la santé et de prendre des mesures préventives et thérapeutiques adéquates.

Ainsi donc, ces dernières années, la *Promotion Santé Suisse* a développé le projet «Monitoring IMC», en collaboration avec les Services médicaux scolaires des cantons et des villes, et a identifié comme élément essentiel du monitoring «un poids corporel sain». Le rapport actuel montre une image nuancée de la propagation du surpoids et de l'adiposité chez les élèves des différents niveaux scolaires. Cela s'applique également en ville de Fribourg, dont le Service médical scolaire s'est engagé à prendre des mesures préventives et thérapeutiques, afin d'encourager un poids corporel sain des enfants et adolescents. Cette promotion de la santé se fait en collaboration avec l'Institut Saint-Joseph «La Gouglera», à Chevrolles.

Plus de 20% des enfants et adolescents de la ville de Fribourg sont en surpoids

En ville de Fribourg, 17,8% des élèves de l'école primaire (entre la 3^e et 5^e année) sont touchés par une

surcharge pondérale et 4,5% par de l'adiposité (obésité). Cela signifie que plus d'un cinquième des enfants à l'école primaire ont des problèmes de surpoids et d'adiposité (22,3%). En ce qui concerne l'école secondaire, la situation est tout aussi préoccupante, puisque 16,5% des élèves sont en surpoids et 4,2% ont de l'adiposité (ce qui fait 20,7%). Alors qu'à l'école primaire plus de filles que de garçons sont touchées par du surpoids et de l'adiposité (23,2% contre 21,5%), cette tendance s'inverse à l'école secondaire avec 17,6% de filles et 23,9% de garçons.

Comparaison avec d'autres villes et cantons

La surcharge pondérale représente un problème grave croissant dans toutes les régions étudiées. Alors que des différences régionales à l'école enfantine ne sont pas encore manifestes, celles-ci s'accroissent dans les classes de niveau secondaire. Les cantons ruraux (Grisons, Valais, Jura) ont en général les valeurs les plus basses, tandis que les villes de Fribourg, Berne, Zurich, Genève, ainsi que le canton de Bâle-Ville présentent les valeurs les plus élevées.

Agir à temps et de manière efficace dans le canton de Fribourg

Durant la période allant de l'école enfantine jusqu'à la fin du cycle d'orientation, le poids des élèves est surveillé par le Service médical scolaire de la ville, lors des contrôles de santé dans les différentes écoles. Pour ceux qui ont un excédent de poids, un projet de prévention appelé «multiSPORT plus» a été conçu.

Ce projet offre, deux fois par semaine, des activités sportives, des cours d'autodéfense, ainsi qu'un soutien au niveau de l'hygiène alimentaire et du style de vie; un accompagnement médical et psychologique est également offert, avec la participation régulière des parents. Chaque année, quarante enfants et adolescents concernés ont recours à cette possibilité, dans le but de

réduire leur poids corporel, grâce aux activités physiques organisées et à une alimentation équilibrée.

A partir de l'école enfantine – et cela dans toutes les écoles de la ville –, le Service médical scolaire donne les conseils nutritionnels appropriés dans le cadre du projet «récrés saines». Ce projet se fait aussi en étroite collaboration avec le Service dentaire scolaire.

Des camps de vacances attractifs

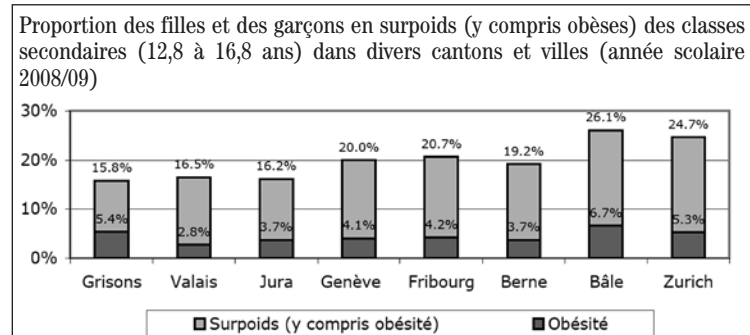
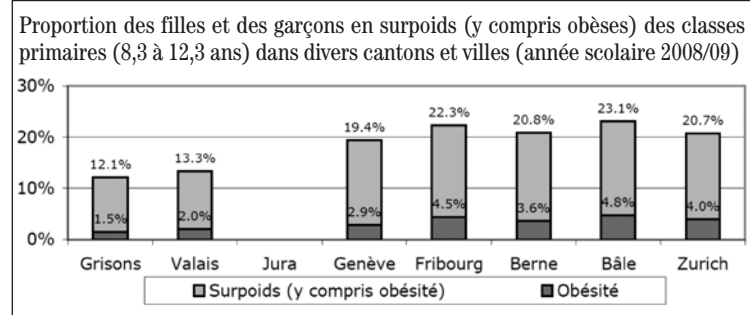
Le Service médical scolaire de la Ville de Fribourg organise encore, avec succès, des camps de vacances pour les élèves en surpoids, en collaboration avec l'Institut «La Gouglera». Des objectifs à plus long terme sont également présentés auprès des familles concernées. Les adolescents avec une surcharge pondérale marquée ont des difficultés à trouver une place d'apprentissage et sont souvent sans projet de vie personnel et professionnel. Pour cette raison, «La Gouglera» a développé une thérapie interdisciplinaire, dont le but affiché est l'inté-

gration professionnelle. Depuis le début, en janvier 2008, 26 adolescents et jeunes adultes ont pris part au programme contre l'obésité de «La Gouglera». Ces jeunes ont donc été suivis au niveau professionnel. A relever que chaque participant(e) a perdu en moyenne environ 31 kg. Sur plus d'une centaine d'institutions européennes offrant une telle thérapie, «La Gouglera» fait partie, avec son programme contre l'obésité, du premier quart des institutions ayant le plus grand taux de succès.

Pour plus d'informations:
D^r méd. Claudine Jordi, responsable
du Service médical scolaire
de la ville de Fribourg
Tél. 079 344 07 53
E-mail: claudine.jordi@gmail.com

Beat Fasnacht, directeur de l'Institut
Saint-Joseph «La Gouglera»
Tél. 079 205 31 89
E-mail: fasnacht@almedica.ch
www.gouglera.ch
www.destarts.ch

Monitoring des données concernant le poids des enfants et des adolescents dans les cantons des Grisons, du Valais, du Jura, de Genève et de Bâle-Ville, ainsi que des villes de Fribourg, Berne et Zurich (Analyse des données de l'année scolaire 2008/2009)



Lutter contre la violence et les incivilités

 SBB CFF FFS



Ville de Fribourg

MARRAINE OU PARRAIN DE LA GARE DE FRIBOURG

Vous avez envie d'échanger, de dialoguer, de convaincre, tout en contribuant à augmenter le sentiment de sécurité à la gare de Fribourg? Cette expérience bénévole, pour laquelle vous recevez une formation spécifique, vous motive et peut être utile tant dans votre vie professionnelle que privée.

En partenariat avec la Ville de Fribourg, les CFF lancent leur programme de parrainage des gares, qui contribue à lutter contre la violence et les incivilités sous le label *RailFair* – pour plus de fairplay en gare. Regarder au lieu d'ignorer: l'objectif est d'augmenter le sentiment de sécurité, dans et autour de la gare, par une présence et une visibilité préventives. Vous souhaitez sensibiliser au respect d'autrui. Vos compétences sont clairement définies et votre propre sécurité est la première des priorités. Vous rendez aussi de petits services aux voyageuses et voyageurs. Sur le terrain, vous intervenez toujours par le dialogue et par équipe de deux. Vous êtes préparé(e) à votre future tâche de marraine ou de parrain de gare au cours d'une formation de cinq jours, dispensée par la Croix-Rouge suisse et les CFF.

Votre profil

Bénévole, vous êtes disponible dans des plages horaires irrégulières. Vous mettez à profit vos qualités de communication ainsi que vos compétences sociales et relationnelles. La compréhension de l'allemand serait un plus.

Pour vous remercier, les CFF vous offrent des bons d'achats et de voyages. Vous recevez, en outre, une attestation de formation ainsi qu'un certificat de bénévolat.

Contribuez à entretenir un climat positif dans votre gare!



Votre intérêt est-il éveillé? N'hésitez pas à demander de plus amples renseignements à Fabrice Delalay, responsable du programme de prévention CFF *RailFair* pour la Suisse romande; 051 224 23 00.

Quant aux dossiers de candidatures, ils sont à adresser à:
Ville de Fribourg
Direction de la Police locale
Grand-Rue 37
1700 Fribourg

Bahnhof-Patin oder -Pate in Freiburg

Macht es Ihnen Spass, sich auszutauschen, interessante Gespräche zu führen, zu überzeugen und damit das Sicherheitsgefühl im Bahnhof Freiburg zu erhöhen? Dieser freiwillige Einsatz, wofür sie eigens ausgebildet werden, motiviert Sie und kann Ihnen sowohl im Berufsleben als auch im privaten Bereich von Nutzen sein.

Als Partner der Stadt Freiburg lanciert die SBB für mehr Fairplay im Bahnhof das Programm der Bahnhof-Patenschaft. Ziel ist es, unter dem Label *RailFair* Gewalt und unzivilisiertes Verhalten zu bekämpfen und das Sicherheitsgefühl im und um den Bahnhof durch eine sichtbare und vorbeugende Präsenz

der Patinnen und Paten zu erhöhen. Es ist Ihnen ein Anliegen, darauf aufmerksam zu machen, wie wichtig es ist, anderen mit Achtung und Respekt zu begegnen. Ihre Kompetenzen sind klar definiert und Ihre eigene Sicherheit steht an erster Stelle. Sie erbringen auch kleine Dienstleistungen für die Reisenden. Ihre Aufgabe besteht immer im

Dialog und Sie arbeiten zu zweit. Sie werden in einer fünftägigen Schulung des Schweizerischen Roten Kreuzes und der SBB auf Ihre künftige Rolle als Bahnhof-Patin oder -Pate vorbereitet.

Ihr Profil

Als Laienhelfer/in sind Sie bereit, zu unregelmässigen Zeiten im Einsatz zu stehen. Sie stellen Ihr Kommunikationstalent und Ihre so-

zialen und zwischenmenschlichen Fähigkeiten unter Beweis. Das Verständnis der deutschen Sprache ist von Vorteil.

Als Dank bietet Ihnen die SBB Einkaufs- und Reisegutscheine. Sie erhalten ausserdem einen Fähigkeitsausweis und ein Zertifikat als Laienhelfer/in.

Helfen Sie, in Ihrem Bahnhof eine positive Atmosphäre zu schaffen!

Haben wir Ihr Interesse geweckt? Dann zögern Sie nicht, sich für weitere Informationen an Fabrice Delalay, Leiter des SBB-Präventionsprogramms *RailFair* für die Romandie, 051 224 23 00, zu wenden.

Bewerbungen sind an folgende Adresse zu richten
Ville de Fribourg
Direction de la Police locale
Grand-Rue 37
1700 Fribourg

Résultats du concours «Fribourg ville fleurie»

fribourg
tourisme



1^{er} prix de Fr. 700.-: M. Jean Magnin
2^e prix de Fr. 500.-: M^{me} Gisela Coursin
3^e prix de Fr. 300.-: M^{me} Eliane Jorand

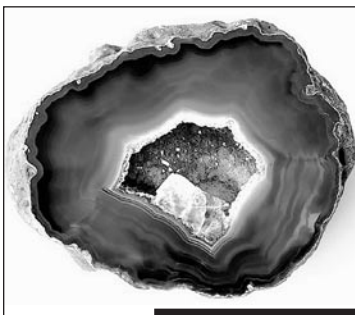
Une exposition à voir au Musée d'histoire naturelle de Fribourg



Aucun minéral ne présente une aussi grande diversité de formes, de couleurs et d'inclusions que les agates et les jaspes. La nouvelle exposition temporaire du Musée d'histoire naturelle de Fribourg permet de découvrir ces deux minéraux dans leur diversité.

Réalisée par un couple de collectionneurs zougais, Carmen et Hansruedi Brun, la nouvelle exposition temporaire du Musée d'histoire naturelle de Fribourg présente

AGATE ET JASPE



[© Carmen Brun]

deux minéraux de la famille des quartz: l'agate et le jasper. Bien que les minuscules cristaux qui les composent soient invisibles à l'œil nu, ces deux pierres offrent une grande diversité de formes, de teintes et de structure. L'exposition donne une vision d'ensemble de cette extraordinaire richesse, tout en approfon-

dissant certains thèmes comme la question des couleurs. Elle donne aussi à voir des pièces particulières comme des jaspes «paysage» qui évoquent des panoramas de lacs ou de montagne, ou encore le «Morrissonite», cette pierre haute en couleur qui, dans les cercles de collectionneurs des Etats-Unis, est assimilée à la «Rolls Royce» des jaspes. Le clou de l'exposition est un lot d'agates provenant des Etats-Unis. Face à ces pierres qui portent des inclusions d'autres minéraux, le visiteur croit être en présence de mousses, de plumes ou de fleurs. Elles sont néanmoins totalement inorganiques.

L'exposition *Agate et Jasper* offre donc une chance unique d'admirer des pièces exceptionnelles,

des bijoux et des objets sculptés; mais aussi de se laisser emporter par les motifs de ces pierres, dans un monde imaginaire peuplé de chevaux, de salamandres, de poissons, d'oiseaux, de bateaux à voiles, de monstres ou de spectres...

A voir tous les jours jusqu'au 8 mai 2011 au Musée d'histoire naturelle de Fribourg. Entrée libre.

Musée d'histoire naturelle
Chemin du Musée 6
1700 Fribourg
Tous les jours: 14 h – 18 h
Pour les groupes
(min. 10 personnes):
aussi du mardi au vendredi,
8 h – 12 h

A la Bibliothèque



LECTURES CHOISIES

Le faiseur d'anges, de Stefan Brijs. Le Docteur Hoppe regagne son village natal après de longues études médicales. Mais il ne revient pas seul. Il est accompagné de trois bébés si étranges que tous les voisins en parlent et jament. Comme Viktor Hoppe, les triplés ont un bec de lièvre; comme lui, ils sont très intelligents. Qui est la mère des triplés, où est-elle? Petit à petit, l'auteur nous fait découvrir la terrible réalité à l'aide d'une espèce de compte à rebours terrifiant. Brijs nous interroge sur la religion, la toute puissance médicale, le clonage et sur notre éthique. Prenant et haletant.

La yoga-thérapie, de Lionel Coudron. Le yoga, tel qu'il se pratique aujourd'hui, est le fruit d'une expérience de plusieurs années d'apprentissage. Il s'agit d'une discipline tout à fait capable d'apporter un soulagement à nos angoisses, à nos tensions et au stress qui envahit de plus en plus notre espace vital. Cet ouvrage, très bien documenté et doté d'une large iconographie, s'adresse aussi bien aux néophytes qu'aux adeptes déjà confirmés.

La mise à nu des époux Ransome, d'Alan Bennett. Après 30 ans de vie commune dans le même appartement, le destin joue une mauvaise farce aux époux Ransome: un cambriolage. Les malfaiteurs ont fait les choses en grand, tout à disparu. Monsieur ne pourra plus écouter ses airs d'opéra favoris. Madame se lamente parce que ses livres et son téléphone ont disparu. L'assurance va tout rembourser. Quelques mois plus tard tous leurs biens sont retrouvés dans un garde-meuble. A travers ce fait divers, Alan Bennett dissèque les petits travers, les secrets et les fêlures du couple. Ce petit texte est plus profond qu'il n'y paraît. A lire du même auteur: *La reine des lectrices*.

L'écuyer mirobolant, de Jérôme Garcin. Que vous soyez cavalier chevronné, passionné d'art équestre ou simplement sensible à la noblesse et à la beauté du cheval, le

récit de Jérôme Garcin saura vous toucher, vous emporter. D'une plume délicate, l'écrivain décrit avec poésie la complicité qui, à force d'écoute, de travail, de patience, unit le cavalier et sa monture. Jour après jour, pas après pas, les liens se tissent, la confiance s'installe. Tout naturellement homme et cheval se livrent, s'offrent totalement, jusqu'au moment sublime où ils ne font plus qu'un.

Tu pourrais rater intégralement ta vie, de Toni Jordan. Grace a un problème. Elle compte tout ce qui est possible de compter. Le nombre de lettres des prénoms, de poils sur sa brosse à dents, de graines de pavot sur sa tranche de gâteau. Evidemment, tout cela lui gâche sa vie de femme de 35 ans. Son entourage la trouve «barjot» et ses manies contrôlent entièrement sa vie. Un jour, alors qu'elle ne s'y attend pas, elle rencontre un homme qui la trouve totalement charmante. Grace sera-t-elle prête à mettre de côté ses obsessions ou continuera-t-elle à passer à côté des plaisirs simples et à rater sa vie? Une histoire drôle, touchante, des personnages pétillants, voilà ce qui fait d'un roman une bonne comédie romantique.

Exposition

Interférences créatives: de la peinture aux mobiles... Exposition de Marguerite Lalèye à découvrir jusqu'au 30 octobre à la Bibliothèque de la Ville.

Consultez le catalogue en ligne de la Bibliothèque:
www.bibliothequefribourg.ch

Bibliothèque de la Ville de Fribourg
Ancien Hôpital des Bourgeois
Rue de l'Hôpital 2
Entrée C, 2^e niveau

www.bibliothequefribourg.ch
bibliothequefribourg@ville-fr.ch
026 351 71 44

In der Bibliothek



HERAUSGEPICKT

Rezept: Bücherschmaus

Man nehme...

- Ein grosses Stück Philosophie
- Einen Löffel Lebensweisheit
- Humor nach Belieben
- Eine Prise Gefühl

... forme daraus einzelne Worte, füge sie zu sinnvollen Sätzen und mische alles zu einer geschmeideligen Lektüre. Nach dem Genuss einige Zeit einwirken lassen.

André Comte-Sponville: Glück ist das Ziel, Philosophie der Weg.
Mit Zeichnungen von Sempé.
Diogenes 2010

Diese sinnigen Betrachtungen nähern sich in bewegender Sprache Themen wie Liebe, Tod, Freiheit, Gott, Atheismus, Moral, Politik, Kunst, Zeit, Menschsein und Weisheit. Immer unterstützt von amüsanten und gleichzeitig nachdenklich stimmenden Zeichnungen nach bekannter Sempé-Art. Ein besonderer Lesegenuss und Augenschmaus, der eines klarstellt: Philosophie kann man nicht lernen, man kann nur lernen zu philosophieren. Lebenslanges Lernen ist angesagt!

Emma Tennant: Die Autobiografie der Queen.
Grossdruck. *dtv 2010*

Spätestens als Queen Elisabeth die Zweite beschliesst, ihr königliches Zuhause zu verlassen und Ferien auf eigene Faust und inkognito zu verbringen, nimmt ihr Leben nie gekannte Dimensionen an! Unnahbar und allem Praktischen fremd beginnt sie ihre abenteuerliche Reise. Als praktisch denkende, allen Widrigkeiten trotzen selbständige Person beendet sie ihren Urlaub. Schmunzeln erlaubt!

Rolf Dobelli: Massimo Marini. Diogenes 2010

Massimo Marinis Leben verläuft alles andere als gradlinig. Vom eingeschmuggelten Migrantenkind aus Italien mausert er sich über etliche Umwege zum Zürcher Gesellschaftslöwen. Seine Entwicklung führte ihn beliebig nach links und rechts, vom Opernhausdemonstranten zum Kulturförderer, vom Existenzialisten zum Lebemann... von den tiefsten Tiefen zu ungeahnten Höhen. Doch dort lebt es sich sehr gefährlich! Eine scharfsinnige Gesellschaftsstudie auf höchstem literarischem Niveau.

Paul Grote: Der Champagner-Fonds.
dtv 2010

Nichts auf der Welt hält Achenbach, Chef-Verkoster eines bekannten Kölner Weinimporteurs, davon ab, sich gegen die Erweiterung der Firma durch einen Aktienfonds zu wehren. Er misstraut den Finanzhais in London und kommt bei seinem Informations-Aufenthalt in der Champagne prompt einem umfangreichen Betrug auf die Spur. Mit seinen eigenmächtigen Ermittlungen verkracht er sich auch noch mit seinem Chef! Doch für ihn steht fest: gegen Geldgier und Machtgier muss er sich weiterhin vehement wehren. Ein hochprozentiger Weinkrimi, Schluck um Schluck ein Genuss.

DEUTSCHE BIBLIOTHEK FREIBURG

Rue de l'Hôpital 2
1700 Freiburg
026 322 47 22

deubibfr@ville-fr.ch
www.deutschebibliothekfribourg.ch

Öffnungszeiten:

Dienstag: 14 bis 18 Uhr
Mittwoch: 10 bis 18 Uhr
Donnerstag: 14 bis 20 Uhr
Freitag: 14 bis 18 Uhr
Samstag: 10 bis 12 Uhr
Montag geschlossen

Horaire:

Lundi, mardi et vendredi
14 h – 18 h
Mercredi 10 h – 18 h
Jeudi 14 h – 20 h
Samedi 10 h – 12 h

VOTATION DU 28 NOVEMBRE 2010



Le Conseil communal de la Ville de Fribourg informe ses citoyens des heures d'ouverture du bureau de vote de la Ville et des possibilités d'exercer le droit de vote.

Le **28 novembre 2010**, les citoyens de la Ville de Fribourg seront appelés à se prononcer sur le/les objet(s) suivant(s):

VOTATION FÉDÉRALE

1. a) *Initiative populaire*: Acceptez-vous l'initiative populaire «Pour le renvoi des étrangers criminels (**Initiative sur le renvoi**)»?
 - b) *Contre-projet*: Acceptez-vous l'arrêté fédéral du 10 juin 2010 concernant l'expulsion et le renvoi des criminels étrangers dans le respect de la Constitution?
 - c) *Question subsidiaire*: Si le peuple et les cantons acceptaient à la fois l'initiative populaire «Pour le renvoi des étrangers criminels (Initiative sur le renvoi)» et le contre-projet (arrêté fédéral du 10 juin 2010 concernant l'expulsion et le renvoi des criminels étrangers dans le respect de la Constitution): Est-ce l'initiative populaire ou le contre-projet qui doit entrer en vigueur?
2. *Initiative* Acceptez-vous l'initiative populaire «Pour des impôts équitables. Stop aux abus de la concurrence fiscale (**Initiative pour des impôts équitables**)»?

OÙ?

Le bureau de vote de la Ville est situé dans le quartier du Bourg, à la rue des Chanoines 1, ancienne Maison de Justice.

QUAND?

Le bureau de vote est ouvert aux électeurs:

le samedi	de 10 h 00 à 12 h 00
le dimanche	de 10 h 00 à 12 h 00

VOTE ANTICIPÉ: PAR CORRESPONDANCE OU PAR DÉPÔT

Conformément aux dispositions de l'article 18 LEDP, le citoyen peut, dès qu'il a reçu le matériel de vote, exercer son droit de vote anticipé.

- a) *Par correspondance*: L'enveloppe-réponse fermée **sans être affranchie**, est remise à un bureau de poste de telle manière qu'elle puisse parvenir au Bureau électoral avant la clôture du scrutin.
- b) *Par dépôt*: L'enveloppe-réponse fermée peut être déposée dans l'urne mise à disposition à la Maison de Ville, au plus tard jusqu'au vendredi précédant le scrutin, à 17 h 00. Dès vendredi 17 h 00 et au plus tard jusqu'au dimanche, à 9 h 00, elle peut être introduite dans l'une des boîtes aux lettres de la Maison de Ville.
 - Le bulletin de vote/la liste électorale doit être introduit(e) dans l'enveloppe qui correspond à la votation/l'élection en cause – format C5.
 - L/les enveloppe(s) de vote (format C5) doit/doivent être placée(s) dans l'enveloppe-réponse faisant office de certificat de capacité.
 - L'enveloppe-réponse doit être fermée (collée).
 - **Sous peine de nullité, veuillez apposer votre signature manuscrite à l'endroit indiqué sur l'enveloppe-réponse.**
 - Pour le retour par la poste, veuillez biffer votre adresse (x) qui doit toutefois rester lisible.
 - Lors du tri postal mécanique/manuel, une erreur est toujours possible, raison pour laquelle nous vous conseillons de déposer vos envois à la poste au plus tard le jeudi qui précède la votation/l'élection.

DISPOSITIONS PÉNALES

Les délits contre la volonté populaire sont réprimés par les articles 279 à 283 du Code pénal suisse.

Toute récolte organisée des enveloppes-réponses est interdite – art. 282^{bis} CPS.

CLÔTURE DU REGISTRE ÉLECTORAL – art. 3 RELEDP: mardi 23.11.2010, à 12 heures.

CLÔTURE DU SCRUTIN – art. 20 LEDP: dimanche 28.11.2010, à 12 heures.

ABSTIMMUNG VOM 28. NOVEMBER 2010

Der Gemeinderat der Stadt Freiburg informiert die Stimmbürgerinnen und Stimmbürger über die Öffnungszeiten der Wahllokale und die Möglichkeiten der Stimmrechtsausübung.

Die Vorlagen der Volksabstimmung vom **28. November 2010** werden in der folgenden Reihenfolge zur Abstimmung gelangen:

EIDGENÖSSISCHE VOLKSABSTIMMUNG

1. a) *Volksinitiative*: Wollen Sie die Volksinitiative «Für die Ausschaffung krimineller Ausländer **Ausschaffungsinitiative**» annehmen?
 - b) *Gegenentwurf*: Wollen Sie den Bundesbeschluss vom 10. Juni 2010 über die **Aus- und Wegweisung krimineller Ausländerinnen und Ausländer im Rahmen der Bundesverfassung** annehmen?
 - c) *Stichfrage*: Falls sowohl die Volksinitiative «Für die Ausschaffung krimineller Ausländer (Ausschaffungsinitiative)» als auch der Gegenentwurf (Bundesbeschluss vom 10. Juni 2010 über die Aus- und Wegweisung krimineller Ausländerinnen und Ausländer im Rahmen der Bundesverfassung) von Volk und Ständen angenommen werden: Soll die Volksinitiative oder der Gegenentwurf in Kraft treten?
2. Wollen Sie die Volksinitiative «Für faire Steuern. Stopp dem Missbrauch beim Steuerwettbewerb (**Steuergerechtigkeits-Initiative**)» annehmen?

WAHLLOKALE

Das Wahlbüro der Stadt im Burgquartier, Chorherrengasse 1 (ehem. Gerichtsgebäude)

ÖFFNUNGSZEITEN

Das Lokal ist für Stimmbürgerinnen und Stimmbürger geöffnet:

Samstag	10.00 bis 12.00 Uhr
Sonntag	10.00 bis 12.00 Uhr

VORZEITIGE STIMMABGABE: BRIEFICHE STIMMABGABE ODER DEPONIERTER STIMMABGABE

In Anwendung des Art. 18 des GABR kann jede stimmberechtigte Person ihr Stimmrecht brieflich oder durch Abgabe bei der Gemeinde vorzeitig ausüben, sobald sie das Stimmmaterial erhalten hat.

- a) *Briefliche Stimmabgabe*: Das verschlossene, doch **unfrankierte** Antwortcouvert muss rechtzeitig einem Postbüro übergeben werden, so dass es vor der Schliessung des Urnengangs beim Wahlbüro eintrifft.
- b) *Deponierte Stimmabgabe*: Das verschlossene Antwortcouvert kann bis spätestens am Freitag vor der Abstimmung um 17 Uhr beim Stadthaus abgegeben werden. Ab Freitag um 17 Uhr bis spätestens Sonntag um 9 Uhr kann die Stimmabgabe im Briefkasten des Stadthauses erfolgen.
 - Der Stimmzettel/die Wahlliste muss in den Briefumschlag für die betreffende Abstimmung oder Wahl gelegt werden (Stimmcouvert, Umschlag C5).
 - Die einzelnen Stimmcouverts (Umschlag C5) müssen in das Antwortcouvert gelegt werden, das als Stimmrechtsausweis dient.
 - Das Antwortcouvert muss verschlossen (zugeklebt) sein.
 - **Unterschreiben Sie bitte an der vorgesehenen Stelle auf dem Antwortcouvert, sonst ist Ihre Stimmabgabe ungültig.**
 - Für die Rückgabe streichen Sie Ihre Adresse bitte so durch, dass sie noch lesbar ist (x).
 - Beim mechanischen/manuellen Sortieren der Post kann jederzeit ein Fehler unterlaufen. Deshalb empfehlen wir Ihnen, Ihre Sendungen spätestens am Donnerstag vor der Abstimmung/Wahl bei der Post aufzugeben.

GESETZLICHE STRAFBESTIMMUNG

Vergehen gegen den Volkswillen werden gemäss den Artikeln 279–283 des Schweizerischen Strafgesetzbuchs bestraft.

Jedes organisierte Sammeln der Antwortcouverts ist verboten – Artikel 282 StGB.

SCHLIESSUNG DES STIMMREGISTERS – Art. 3 PRR: Dienstag, 23.11.2010, um 12 Uhr.

SCHLIESSUNG DES URNENGANGES – Art. 20 PRG: Sonntag, 28.11.2010, um 12 Uhr.

M É M E N T O

CONCERTS

• **Le Chœur des Armaillis de la Gruyère**

dir.: Michel Corpataux; sa 30 octobre, 20 h, aula Magna de l'Uni Miséricorde.

• **Quartet Féminin: Women for God**
gospel contemporain; sa 30 octobre, 20 h, Cité Saint-Justin (r. de Rome 3).• **Symphonie n° 4 de Mahler**
avec l'ensemble instrumental de la Haute Ecole de Musique Lausanne; sa 30 octobre, 20 h 15, église Saint-Jean.• **Schweizer Jugend-Sinfonie-Orchester et l'Accroche-Chœur de Fribourg**

Ein deutsches Requiem, de Brahms; dir.: Kai Bumann; me 3 novembre, 20 h, aula Magna de l'Uni Miséricorde.

• **L'Orchestre de chambre fribourgeois**

dir.: Marc-Antoine Emery; avec l'Ensemble Anonymos; œuvres de M. Haydn et Mozart; sa 6 novembre, 20 h 15, église Saint-Michel.

• **BBQ Bossa nova**

sa 13 novembre, 22 h, café Le Tunnel (Grand-Rue 68).

• **Concert de l'Adma: L'Ensemble Cuiller**

«Concerti da Caccia», de Telemann; di 14 novembre, 17 h, Musée d'art et d'histoire (r. de Morat 3).

• **L'Orchestre de la Ville et de l'Université de Fribourg**

dir.: Alexandru Ianos; œuvres de Khatchaturian et Tchaïkovski; avec Kaspar Zehnder, flûte; di 21 novembre, 17 h, aula Magna de l'Uni Miséricorde.

CENTRE LE PHÉNIX

Rue des Alpes 7

• **Véronika Bulychева**

chant et guitare; chansons russes et françaises; ve 29 octobre, 20 h.

• **Romanzen und Lieder**

avec Ludwig Geiger, basse et Jürg Bitterli, piano; œuvres de Borodin, Rachmaninov et Chostakovitch; di 31 octobre, 17 h.

• **Manfred Jungo**

saxophone; avec Jürg Schlegel, piano et Andreas Gut, accordéon; œuvres de J. Ibert et A. Piazzola; di 14 novembre, 17 h.

LA SPIRALE

Place du Petit-Saint-Jean 39

• **Céline Bonacina Trio**

ve 29 octobre, 21 h.

• **Vijay iyer Trio**

jazz; di 31 octobre, 21 h.

• **Cat's Eye**

folk rock; ve 5 novembre, 21 h.

• **Jam Session**

avec Max Jendly; sa 6 novembre, 21 h.

• **Julien Lourau Saigon Quartet**

jazz; sa 13 novembre, 21 h.

• **Cedar Walton Quintet**

jazz; ve 19 novembre, 21 h.

• **Mountain Men**

blues; sa 20 novembre, 21 h.

FRI-SON

Route de la Fonderie 13

• **Morcheeba with Skye / Simon Lynge**

trip hop; je 28 octobre, 20 h.

• **Axiom / Optiv / Koolcat**

drum & bass; ve 29 octobre, 22 h.

• **Rodrigo y Gabriela / Fredrika Stahl**

latino rock; sa 30 octobre, 20 h.

• **Coco Rosie / Nina Nastasia**

folk alternatif; me 3 novembre, 21 h.

• **Big Boi / Theophilus London**

american hip-hop; sa 6 novembre, 20 h.

• **Crystal Castles / Male Bonding**

electro; me 10 novembre, 21 h.

• **Giardini di Miro**

postrock; ve 12 novembre, 22 h.

• **Iva Bittova**

world; ve 12 novembre, 21 h.

• **Jaill / Siskiyou**

psychedelic; ma 23 novembre, 20 h.

LE NOUVEAU MONDE

Ancienne Gare

• **Fribourg Mon Amour: Strange Business of Emotion**

strange; je 28 octobre, 21 h.

• **Tweek + Pullup Orchestra**

hip-hop jazz; ve 29 octobre, 22 h.

• **Full Metal: Corroosion**

+ Abstract Reason, + The Jack's; sa 30 octobre, 20 h.

• **Mark Berube**

indie rock; je 4 novembre, 20 h 30.

• **Festival Saïko**

avec Brutus, Black Gargoes, Farlow; ve 5 novembre, 21 h 45.

• **Festival Saïko**

avec Underschool Element, Darius, Hubeskyla; sa 6 novembre, 21 h 45.

• **Théâtre Extrapol:**

vous m'emmerdez Murphy!

ve 12 novembre, 20 h 30.

• **Chocolat Show: Philippe Campiche – Le Sakakoua**

conte – violoncelle; di 14 novembre, 10 h.

• **The tallest man on earth**

rock; ma 16 novembre, 21 h.

• **Syd Matters / Jibcae**

folk; me 17 novembre, 20 h 30.

• **Barcella**

chanson-poésie; sa 20 novembre, 20 h 30.

THÉÂTRE / THEATER

• **Fleur de Lupin**

par le Figurentheater Michael Huber, de Liestal; tout public dès 4 ans; sa 13 novembre, 17 h, di 14 novembre, 15 h, Théâtre des marionnettes (Derrière-les-Jardins 2).

• **Pierre et le loup**

par le Théâtre Couleurs d'ombres; di 21 novembre, 17 h, Théâtre Crapouille, Centre de loisirs du Schœnberg.

• **Johnny Cash – The Man in Black**

Musical; Theater im Rathaus, Essen; Mo., 22. November, 20 Uhr, Aula Magna Uni Miséricorde.

ESPACE NUTHONIE

Villars-sur-Glâne

• **Esquisse d'Orient – danse orientale**

International swiss Bellydance Festival; sa 30 octobre, 20 h 30.

• **Nouveau Cirque: Toccata**

par le cirque Hirsute; je 4 et ve 5 novembre, 20 h.

• **Humour: Dialogue d'un chien avec son maître sur la nécessité de mordre ses amis**

de Jean-Marie Piemme; je 11 novembre, 20 h.

• **La Médaille**

de Zabou Breitman; d'après Lydie Salvayre; ma 16 et me 17 novembre, 20 h.

• **I Muvrini**

concert acoustique; ve 19 novembre, 20 h 30.

THÉÂTRE DES OSSES

Rue Jean-Prouvé 2, Givisiez

• **Les Femmes savantes**

de Molière; mise en scène: Gisèle Sallin; jusqu'au 19 décembre; www.theatreosses.ch

LE BILBOQUET

Route de la Fonderie 8b

• **Revue satirique: Morat - Fribug**

mise en scène: Michel Sapin; textes de Jean Steinauer; du 2 novembre au 5 décembre, 20 h (di 17 h).

KELLERPOCHE

Rue de la Samaritaine 3

• **Das blaue Wunder, oder Kunst-Monopoly**

von Beat Ramseyer; vom 29. Oktober bis 21. November.

FORUM FRIBOURG

• **Semino Rossi, der Schlager-Star**
Die Liebe bleibt; Mi., 27. Oktober, 20 Uhr.• **Le Salon du mieux-vivre**
du 12 au 14 novembre.• **Brocante et Antiquités des Zaehringen**

du 18 au 21 novembre.

BIBLIOTHÈQUE
LIVR'ÉCHANGE

Avenue du Midi 3-7

• **Jouons ensemble**

pour les 0–5 ans; avec un parent; chaque vendredi; 9 h 30 – 11 h (sauf congés scolaires).

• **Aux rythmes de Cuba**

contes, avec Yamila Guttierrez et Nancy Giovannini; me 10 novembre, 15 h.

• **Architectur'échanges**

exposition de Rosa Da Costa; du 12 novembre au 30 décembre.

• **Teza**

Film éthiopien; ve 19 novembre, 20 h.

ESPACEFEMMES

Rue Hans-Fries 2

026 424 59 24

• **Atelier d'expression créatrice – Art-thérapie**

avec Thérèse Dupont; ma 2 novembre, 14 h – 16 h (inscr.).

• **Visite du Planning familial**

avec Catherine Telley et Heidi Steinmann; ma 9 novembre, 13 h 30 – 17 h (inscr.).

• **Cours urgence petite enfance**

avec Siliva Degex; me 10, 17 et 24 novembre, 14 h – 16 h (inscr.).

• **Chutes – La sécurité pas à pas**

avec Gaby Grau; ma 23 novembre, 14 h – 16 h.

CINÉMA

• **L'envers du décor**

petits films d'Emmanuel Gavillet; ve 29 octobre, 20 h, Galerie J.-J. Hofstetter (r. des Epouses 18).

• **Ciné Plus:**

– **Films de René Sudan** (entrée libre); me 27 octobre, 18 h 30.

– **The Sounds of insects**; de Peter Liechti; di 31 octobre, 18 h.

M É M E N T O

- **La Paloma**; de Daniel Schmid; sa 6 novembre, 18 h.
- **Il bacio di Tosca**; de Daniel Schmid; di 7 novembre, 16 h 30.

Cinéma Rex (Pérolles 5).



Le cinéaste suisse
Daniel Schmid.

- **Ciné'Brunch:**
 - **Illegal**; d'Olivier Masset-Depasse; di 14 novembre, 11 h, cinéma Rex.
 - **Ciné-club Uni:**
 - **Sonnenallee**; de Leander Haussmann, 1991; me 27 octobre.
 - **Breakfast on Pluto**; de Neil Jordan, 2005; me 10 novembre.
 - **Buffalo 66**; de Vincent Gallo, 1998; me 17 novembre.
 - **Skinhead Attitude**; de Daniel Schweizer, 2003; me 24 novembre.
- Uni Miséricorde, salle de cinéma 2030, 20 h.

CONFÉRENCES

- **Ein Kaiser auf der Jagd: Gämssjagd (Ofenplatte)**
Entdeckung am Dienstag, mit Marc Höchner, auf deutsch; Di., 9. November, 18.30 Uhr, Musée d'art et d'histoire (r. de Morat 12) (cf. S. 13).
- **Cher bébé (hurleur), comment veux-tu qu'on réponde à tes pleurs?**
après-midi à thème de l'Office familial; avec Karola Tiedtke; ma 9 novembre, 14 h 30 – 16 h 30, ancien Hôpital des Bourgeois, salle Rossier, entrée C (r. de l'Hôpital 2).
- **Einblicke in die Baugeschichte**
mit Ferdinand Pajor; Di., 16. November, 19.30 Uhr, Kantons- und Universitätsbibliothek Freiburg, Rotunde (r. Joseph-Piller 2).

EXPOSITIONS

- **Interférences, créatives – Marguerite Laleych**
peinture, mobiles, danse; jusqu'au 30 octobre, Bibliothèque de la Ville (r. de l'Hôpital 2) et Galerie Oshour (r. de Lausanne 38).

- **Latifa Echakhch**
art contemporain; jusqu'au 31 octobre, Fri-Art, Centre d'art de Fribourg (Petites-Rames 22).
- **Chasses**
photos d'Anne Golaz; jusqu'au 13 novembre, BCU (r. Joseph-Piller 2).
- **André Bregnard, sculpture – Emmanuel Gavillet, photos – Armande Oswald, peinture**
jusqu'au 13 novembre, Galerie J.-J. Hofstetter (r. des Epouses 18).
- **Immortalis**
célébrités dans les cimetières suisses; photos de Hanspeter Buholzer; jusqu'au 14 novembre, Musée Gutenberg (pl. Notre-Dame 16).
- **Arpad Spais**
aquarelle: *La Rue*; jusqu'au 21 novembre, Espace Guintzet-HMS (av. Jean-Paul-II 10, Villars-sur-Glâne).
- **Chasse, des hommes, des bêtes, des fables**
jusqu'au 22 février 2011, Musée d'art et d'histoire (r. de Morat 12).
- **Agate et Jaspe**
jusqu'au 8 mai 2011; Musée d'histoire naturelle (ch. du Musée 6) (cf. p. 16).
- **Jardins brodés de Mésopotamie et accessoires textiles**
de Maya Ilg et Annamaria Stöckli; du 5 au 11 novembre, Espace Pertuis (Grand-Fontaine 36).
- **Monique Golay – peinture**
du 5 novembre au 30 décembre; Bibliothèque de la Ville (r. de l'Hôpital 2).
- **Des sangliers et des hommes**
du 13 novembre au 13 février 2011; Musée d'histoire naturelle (ch. du Musée 6).

DIVERS

- **Répertoire des rues et des places de la ville de Fribourg**
l'édition 2010 est parue. En vente, Fr. 3.–, à la Maison de Ville.
- **Le Parcours des bons diables d'Hubert Audriaz**
chemin ludique pour tous; jusqu'au 31 octobre, sa 19 h – 23 h, di 14 h – 18 h; départ à l'église Saint-Maurice.
- **Stage pour enfants (5 à 8 ans) – Les Nains**
danse, cirque, bricolage; avec Cristina Turin et Léoni Mugglin; je 28 et ve 29 octobre, 9 h 15 – 16 h, Foyer Beauséjour (r. Joseph-Piller 4), inscr.: ☎ 079 269 63 32.
- **Le Cirque Knie: Fascination**
avec Marie-Thérèse Porchet; du 29 octobre au 1^{er} novembre, parc de la Poya.
- **Visite guidée: la cité Bolzopolis**
découvrir les quartiers de la Basse, leurs coutumes et le langage bolze; sa 30 octobre, 10 h; inscr.: ☎ 079 715 96 12.

- **Marché des monastères**
produits artisanaux de différents monastères de Suisse; sa 6 novembre, 10 h – 17 h, cité Saint-Justin (r. de Rome 3).
- **Bourse d'automne du Schoenberg**
habits et articles d'enfants. Réception: di 7 novembre, 18 h – 20 h et lundi 8 novembre, 9 h 30 – 13 h 45. Vente: lu 8 novembre, 14 h 30 – 18 h 30. Restitution: ma 9 novembre, 9 h 30 – 10 h 30. Centre paroissial Saint-Paul, Schoenberg.
- **La Nuit du conte – Dans la forêt des histoires**
ve 12 novembre, 10 h – 23 h, Maison de quartier de la Basse-Ville, La Vannerie (Planche-Inférieure 18).
- **Ateliers de bricolage – Tout, vous saurez tout sur le sanglier!**
pour enfants dès 5 ans; chaque mercredi du 17 novembre au 15 décembre (sauf le 8), 14 h – 16 h, Musée d'histoire naturelle (ch. du Musée 6), inscr.: ☎ 026 305 89 00.
- **Contes pour enfants dès 4 ans**
songes et mensonges avec Caroline; ve 19 novembre, 16 h 30, Bibliothèque de la Ville (r. de l'Hôpital 2).
- **Hommage à Hafis**
rencontre entre les sculptures métalliques d'Hafis Bertschinger et le monde des plantes du Jardin en habit d'hiver; sa 20 novembre, 14 h, Jardin botanique, près de l'étang.
- **Décorations pour l'Avent**
exposition, démonstration, atelier pour enfants (inscr.); di 21 novembre, 9 h – 18 h, Art Floral (Pérolles 29).

SPORT

- **Basket masculin**
- Fribourg Olympic – Monthey me 27 octobre, 19 h 30
- Fribourg Olympic – Lugano sa 6 novembre, 17 h 30
- Fribourg Olympic – Boncourt sa 13 novembre, 17 h 30
- Fribourg Olympic – GC Zurich sa 20 novembre, 17 h 30
- Nouvelle salle omnisports de Saint-Léonard.
- **Basket féminin**
- Elfic Fribourg – Uni Bâle sa 30 octobre, 17 h 30
- Elfic Fribourg – Hope GBA Bernex di 21 novembre, 15 h
- Nouvelle salle omnisports de Saint-Léonard.
- **Hockey sur glace**
- Fribourg-Gottéron – Berne ve 5 novembre, 19 h 45
- Fribourg-Gottéron – Genève Servette ve 19 novembre, 19 h 45
- Fribourg-Gottéron – Bienne ma 23 novembre, 19 h 45
- Patinoire de Saint-Léonard.

Les gagnants du concours
N° 266 10/10

En séance du Conseil communal du mardi 28 septembre 2010, M. le syndic Pierre-Alain Clément a procédé au tirage au sort des gagnants de notre concours N° 266. La réponse à donner était: «**le Chasselas**».

Le tirage au sort a donné les résultats suivants:

1^{er} prix: M^{me} Margrit Jungo

gagne l'ouvrage *Fribourg, une ville aux XIX^e et XX^e siècles*, paru aux Editions La Sarine, Fribourg.

2^e prix: M^{me} Thérèse Brühlhart

gagne un arrangement floral, offert par la Ville de Fribourg.

3^e prix: M^{me} Marie-Louise Gendre

gagne une carte de parking de 50 francs au Parking de la route des Alpes.

4^e prix: M^{me} Mai Huynh

gagne deux TPF Cards, d'une valeur totale de 40 francs.

5^e prix: M^{me} Blanche Macheret

gagne l'ouvrage de Jean-Bernard Repond *Onze balades en ville de Fribourg*, paru aux Editions La Sarine, Fribourg.

Les gagnants recevront leur prix par courrier.

Nos remerciements aux entreprises qui ont offert les prix, réunies dans le petit bandeau publicitaire ci-dessous.